



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le **29 JAN. 2015**

La ministre de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames les rectrices et Messieurs les  
recteurs d'académie

Direction générale de  
l'enseignement  
scolaire

Service du budget, de la  
performance et des  
établissements

Sous-direction  
de la vie scolaire, des  
établissements et des  
actions socio-éducatives

Bureau  
des actions éducatives,  
culturelles et sportives

DGESCO B3-4  
n°2015-014

Affaire suivie par  
Nicolas Ngo  
Téléphone  
01 55 55 37 58  
Courriel :  
nicolas.ngo  
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

**Objet :** Lancement de l'Année de la lumière en France

Lors de la 68<sup>ème</sup> session de son assemblée générale, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a proclamé 2015 « Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière ». Organisée à l'initiative d'un consortium rassemblant l'UNESCO et un large panel d'institutions scientifiques internationales, cette année vise à mieux informer les citoyens, et prioritairement la jeunesse, des solutions que les sciences et techniques de la lumière peuvent apporter aux grands défis contemporains tels que l'éducation, le développement durable, l'énergie et la santé.

Placée sous le haut patronage du président de la République et parrainée par les prix Nobel Claude Cohen-Tannoudji et Serge Haroche, la déclinaison française de cette Année de la lumière est mise en œuvre par un comité national, qui labellise les manifestations, veille à une bonne répartition des événements sur le territoire et assure la meilleure visibilité de l'année auprès des différents publics ciblés et des médias. Ce comité national rassemble les principales structures qui développent une approche scientifique et industrielle de la lumière : Académie des sciences, Académie des technologies, universités, grandes écoles, sociétés savantes, grands groupes industriels, associations, clubs, centres de culture scientifique, musées, etc.

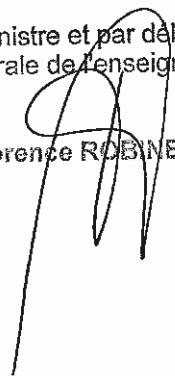
Tout au long de l'année 2015, de nombreux événements seront organisés autour de la lumière et permettront à la communauté éducative de **sensibiliser les élèves à cette thématique au travers de multiples approches. En effet, si la lumière et ses technologies peuvent être étudiées d'un point de vue scientifique et technique, cette thématique peut être également envisagée sous un angle artistique et culturel (peinture, photographie, cinéma, histoire de l'art, etc.) ou encore considérée sous l'angle des grands enjeux de notre société contemporaine (santé, énergie, développement durable, etc.).** Le guide de labellisation, la liste et le calendrier des événements labellisés par le comité national ainsi qu'un ensemble de ressources sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.lumiere2015.fr/>

Je vous invite à diffuser largement cette information auprès des principaux acteurs concernés (CAST, DAAC, CARDIE, IA-IPR, chefs d'établissements) afin **d'inciter les enseignants à s'inscrire dans la dynamique de cette année internationale dans le cadre de leurs enseignements et des actions éducatives, en privilégiant une approche interdisciplinaire mêlant art, science et société.**

Pour la ministre et par délégation  
La directrice générale de l'enseignement scolaire

Florence ROBINE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Florence Robine', written over the printed name.